

CAP MARINA

Les cours de formation théoriques se font au 15 Rue des canoniers dans une salle spacieuse avec toutes les commodités nécessaires. Si vous êtes ajourné à la théorie, vous pouvez suivre gracieusement les cours de la session suivante.

Un site internet peut vous aider à finaliser votre formation théorique.

Le bateau de formation est un QUICKSILVER week-end 635 récent, très maniable, avec un moteur MERCURY d'une puissance de 60 CV pour parfaire à tous les exercices obligatoires afin d'obtenir votre pratique.

Pour le permis fluvial, le passage de l'écluse ne fait pas partie de la formation, il n'est pas obligatoire pour l'obtention du permis.

Les cours pratiques se font sur le canal face à la Gare de ST QUENTIN.

CAP MARINA N° d'agrément: 21064 Christian
24051 Alexis

Contacts: Christian 06 88 60 13 27
Alexis 06 49 05 12 55

*Pour l'achat des timbres fiscaux : timbres.impots.gouv.fr

[Vous pouvez télécharger les imprimés de dossier par les liens dans le site «capmarina»](#)

ATTENTION:

Le contrat de formation n'est valable que pour une durée de 3 mois après la signature lors du premier cours théorique. Vous devez vous présenter à l'examen théorique pendant ce laps de temps, passé ce délai des frais de gestions vous seront demandés si vous désirez suivre des cours supplémentaires .